

**Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres
d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes
de Montréal et de Québec
1996-97**

1 - CONTEXTE ET METHODOLOGIE, EN BREF

Direction scientifique du projet

Louise Fournier, Ph.D.

Serge Chevalier, M.Sc.

Coordination des opérations

Micheline Ostoj, M.Sc.

Collaboration spéciale

Malijaï Caulet

Collaboration du Bureau de la statistique du Québec

Robert Courtemanche

Nathalie Plante

Santé Québec

20 novembre 1998

DOCUMENTS DÉPOSÉS À LA
COMMISSION CAS-49

Date : 22 octobre 2008

~~Santé~~ : Anik Laplante

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Contexte

Le cinquième objectif de la Politique du Ministère de la santé et des services sociaux se lit ainsi: "D'ici l'an 2002, prévenir l'itinérance et, particulièrement à Montréal et à Québec, atténuer ses conséquences, et favoriser la réinsertion sociale des itinérants". Il existe actuellement bien peu d'indicateurs fiables qui permettent de faire le suivi de la réalisation de cet objectif. Il existe également peu de données épidémiologiques valables au Québec qui permettraient d'évaluer les besoins de cette population pour éclairer les planificateurs et intervenants dans l'élaboration de plans d'actions ou de programmes d'intervention.

La seule étude épidémiologique (échantillon proportionnel aléatoire) réalisée auprès de cette population remonte à 1987-88. Bien que les données de cette étude sont encore largement citées, elles sont de moins en moins à jour et elles sont incomplètes. Cette étude avait comme premier objectif de fournir des informations sur la santé mentale des itinérants de Montréal. Ainsi, très peu d'informations permettent de rendre compte de la santé physique de ce groupe ni de l'utilisation des services pour ce type de problèmes. Les itinérants constituent une population qui se transforme au fil du temps et au gré des conditions socio-économiques ou des politiques concernant les plus démunis; par conséquent, l'étude réalisée il y a maintenant près de dix ans ne fournit plus un portrait aussi juste de cette population. Par ailleurs, il semble qu'un nombre grandissant de ces individus se retrouvent dans la rue; cette étude ne couvrait que les personnes qui fréquentaient les refuges, les soupes populaires et les centres de jour destinés aux sans-abri. Un autre exemple est le fait qu'il semble y avoir de plus en plus de jeunes qui se retrouvent dans la rue. Enfin, cette étude était restreinte aux itinérants de Montréal alors que l'itinérance semble aussi une préoccupation pour d'autres villes comme Québec, par exemple.

La population des personnes sans abri n'est pas couverte par l'enquête Santé Québec puisque l'échantillonnage est fait à partir des ménages privés. Ainsi, l'ajout d'un échantillon spécial de personnes sans abri pourrait permettre de donner un portrait plus juste de la population.

Ainsi, il devenait nécessaire d'entreprendre une grande étude visant à faire le dénombrement de la population itinérante des villes de Montréal et de Québec et à réaliser une enquête de santé auprès de cette même population. Cette étude a nécessité la participation de plusieurs partenaires financiers: Ministère de la santé et des services sociaux, Direction de la santé publique de Montréal-centre, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, Ville de Montréal, Ville de Québec, Ministère de la sécurité du revenu, Fondation Marcelle et Jean Coutu. Un Comité d'orientation, formé de représentants des partenaires financiers et de représentants des milieux de pratique, assure le suivi des travaux. Cette étude doit se dérouler en deux étapes. La première, consistant à dénombrier la population itinérante des deux villes, arrive maintenant presque à son terme. Le présent document, en trois parties, vise à fournir les premiers résultats de cette étape de l'étude. Il sera suivi d'un rapport final qui verra le jour au plus tard en février 1999. La deuxième étape de cette étude est enclenchée. La collecte de données de l'enquête psychosociale et de santé menée auprès d'un échantillon de 900 clients de ce réseau de services dans les villes de Montréal et de Québec devrait débuter dans les prochains jours. Alors que la première étape permet principalement d'évaluer l'importance du phénomène de l'itinérance dans ces deux villes, la

seconde permettra de dresser un portrait assez précis de cette population sur le plan des caractéristiques socio-démographiques, de l'instabilité résidentielle, de la santé physique, de la santé mentale, de l'utilisation des services et sur bien d'autres aspects. Un deuxième rapport la concernant devrait être disponible vers février de l'an 2000.

Méthodologie de dénombrement

Objectif général

L'opération de dénombrement visait à évaluer le nombre de personnes itinérantes sur une période d'un an dans les villes de Québec et de Montréal.

Définition de la population

Les limites territoriales sont celles de la communauté urbaine de Québec et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre.

La population visée est l'ensemble de la clientèle des ressources reconnues comme accueillant des personnes itinérantes.

Cette définition de la population correspond à ce qu'on appelle communément la population itinérante ou les itinérants. Cela inclut une forte proportion de personnes sans abri ou sans domicile fixe (voir définition plus bas) que l'on retrouve principalement dans les centres d'hébergement mais également un grand nombre de personnes domiciliées qui se concentreront davantage dans les soupes populaires et les centres de jour. Ces domiciliés peuvent être considérés comme des personnes ayant un statut socio-économique et domiciliaire très précaire. Parmi ces domiciliés, il y a également un bon nombre de personnes ayant déjà été sans abri. Les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour partagent une clientèle commune et les trois types de ressources constituent un réseau de services complémentaires pour les personnes seules et itinérantes.

Bien que la définition de base est celle de la clientèle de ce réseau de services, les précautions nécessaires ont été prises pour pouvoir fournir également le résultat du dénombrement en fonction d'une définition plus restrictive qu'est celle de « sans domicile fixe » ou « sans-abri ».

Être sans domicile fixe se définit par son contraire. « Avoir un domicile fixe signifie avoir à soi ou partager un appartement, une chambre ou une maison, ou vivre chez ses parents. La personne qui a un domicile fixe a la possibilité de retourner dans ce logement quand elle le désire et elle a l'intention d'y retourner. »

Cependant, le dénombrement des sans-abri à partir de la clientèle du réseau de services mentionné pose le problème des personnes sans domicile fixe qui ne fréquentent pas ce réseau. Par conséquent, une enquête auprès des personnes qui dorment dehors, dans les endroits publics ou abandonnés a été réalisée à Montréal pour estimer l'ampleur de la sous-estimation de cette population dans le cas où l'on se restreignait à la clientèle du réseau de services. Les détails de cette enquête seront fournis dans le rapport final mais il importe ici de donner les principales conclusions. Parmi les 186 personnes approchées dehors, dans les endroits publics ou abandonnés, 72,6% ont accepté de répondre à nos questions. Près de 90% des sujets interrogés étaient sans

domicile fixe. Environ 75% ont déjà passé la nuit dans un refuge et près de 84% ont utilisé une soupe populaire ou un centre de jour au cours de l'année. Au total, environ 90% de cette population peut être rejointe dans les ressources communautaires. Comme ce sous-groupe de sans-abri ne semble pas très peuplé et que peu d'entre eux ne fréquentent pas les ressources communautaires, le dénombrement uniquement à partir de la clientèle du réseau de services ne devrait pas être sous-estimée de manière significative.

Stratégie de dénombrement

La période de référence pour le dénombrement est de 12 mois. Cela signifie que toute personne s'étant présentée au moins une fois dans un des centres du réseau de services aux itinérants est susceptible d'avoir été comptée.

Le dénombrement d'une population aussi mobile sur une période d'un an nécessite une stratégie permettant d'éviter de compter une même personne à plus d'une reprise. Une première partie de cette stratégie consiste à éliminer le recoupement entre les types de centres et cela se fait en créant une hiérarchie entre eux :

- 1) Dans les centres d'hébergement, tous les clients sont éligibles à être comptés ;
- 2) Dans les soupes populaires, seules les personnes n'ayant pas fréquenté les centres d'hébergement sont éligibles ;
- 3) Dans les centres de jour, seules les personnes qui n'ont pas fréquenté les centres d'hébergement ou les soupes populaires sont éligibles ;

Cette hiérarchie ne règle pas tous les problèmes puisque les clients peuvent avoir fréquenté plusieurs centres d'un même type. Par exemple, une personne peut avoir dormi dans quatre centres d'hébergement différents. Pour éviter que cette personne soit comptée comme quatre personnes, la stratégie consiste à fractionner la valeur 1 pour cette personne par le nombre de centres fréquentés. Ainsi, dans notre exemple, la personne sera comptée comme 0,25 dans chacun des quatre centres.

La stratégie de dénombrement est variable d'un type de centres à l'autre puisque chacun d'eux a ses caractéristiques propres comme on le verra dans les sections qui suivent.

Méthodes utilisées dans les centres d'hébergement

Certains centres d'hébergement sont clairement identifiés comme recevant une clientèle sans abri, d'autres le sont moins mais accueillent tout de même en partie du moins ce type de clientèle. Il n'est donc pas toujours évident de déterminer si un centre doit ou non être inclus dans le dénombrement. Par conséquent, une série de critères a été établie de manière à rendre plus opérationnelle la sélection des centres pour le dénombrement. Ainsi, si cette étude devait être répétée, l'application de ces mêmes critères pour la sélection des centres assurera une meilleure comparabilité des résultats entre le dénombrement actuel et ce dénombrement subséquent.

Critères:

- 1.- Seront inclus tous les centres d'hébergement reconnus comme accueillant des personnes sans abri dans les régions visées; cela signifie que c'est là leur mission première;
- 2.- Seront exclus les centres ou la partie des centres correspondant à une résidence permanente; cela signifie que les personnes y habitant sont des chambreurs ou pensionnaires qui ont la possibilité d'y demeurer aussi longtemps qu'ils le veulent; ils ne sont pas encouragés à partir après une certaine période; ils ont accès à leurs lieux privés en tout temps;
- 3.- Seront exclus les centres dont la mission première et presque exclusive est l'hébergement des femmes victimes de violence conjugale ou l'hébergement de transition (par exemple, d'un centre de détention, d'un centre de thérapie, d'un centre d'accueil, d'un hôpital);
- 4.- Seront inclus les centres dont une partie importante de la clientèle est constituée de personnes sans abri et que cette partie de la clientèle ne peut pas être distinguée des autres clients à la condition que l'erreur à les inclure tous est moins grande que l'erreur à ne pas les inclure du tout; (NOTE: il y a ici un jugement de valeur qui devait recevoir l'assentiment de la majorité des personnes consultées)
- 5.- Seront inclus les centres dont une partie importante de la clientèle est constituée de personnes sans abri et que ces dernières peuvent être distinguées des autres clients; dans ce cas cependant, seules les personnes sans abri seront recensées;

Une liste des centres d'hébergement des deux régions a été constituée à partir d'un bottin de ressources et de personnes-clé dans le milieu. Les critères d'inclusion ont été vérifiés avec chacun des centres.

Deux méthodes ont été utilisées dans les centres d'hébergement, la méthode 1, celle que nous recommandions, et la méthode 2, une méthode alternative pour accommoder les centres qui refusaient de collaborer sur la base de la première méthode.

Le dénombrement selon la méthode 1 se fait à partir des données d'admission de chacun des refuges. La période couverte va du 1er janvier au 31 décembre 1996. Les informations suivantes ont été recueillies : nom, nom de famille à la naissance (femmes), prénom, sexe, date de naissance (ou âge), statut matrimonial, numéro d'assurance sociale, numéro d'assurance-maladie, numéro d'aide sociale, dates de présence. Une fois les données saisies dans chacun des centres, nous avons procédé au nettoyage des données par centre en éliminant les entrées multiples pour une même personne. Une fois le nettoyage terminé, les données ont été analysées par centre et des tableaux de résultats ont été préparés. Ces tableaux ont été présentés aux responsables des centres dans le but d'en valider les résultats. Cette étape de validation a mené à des collectes de données supplémentaires dans plusieurs cas. Une fois les données corrigées, les données de chaque centre ont été mises en commun dans un fichier central dans le but de repérer le recoupement des clientèles entre les centres. Une seule fiche par personne a été conservée; les données comprises dans les autres fiches correspondant à cette personne ont été transposées dans la fiche à conserver avant d'être éliminées. Le nombre de fiches restantes représente le nombre de personnes différentes ayant fréquenté l'un des centres d'hébergement ouverts par cette méthode au cours de l'année 1996.

L'évaluation du nombre de personnes selon la méthode 2 part du nombre de clients différents accueillis au cours de l'année 1996 selon les statistiques du centre. Ces statistiques n'étant pas toujours compilées du 1er janvier au 31 décembre, nous avons utilisé celles de l'année qui comptait le plus de mois en 1996. Un questionnaire a été passé à un échantillon de la clientèle de chacun des centres ayant opté pour cette méthode. Ce questionnaire portait sur la fréquence d'utilisation de ce centre d'hébergement, la fréquentation de chacun des autres centres d'hébergement, le sexe et l'âge. Les intervenants du centre étaient responsables de faire remplir ces questionnaires et de prendre en note le nombre de refus ou d'autres raisons de non-participation. Ces questionnaires ont été complétés entre juin et octobre 1997. À partir des réponses au questionnaire, un poids de zéro a été attribué à chacun des sujets qui avaient fréquenté un des centres couverts par la méthode 1 et aux autres sujets un poids de un sur le nombre de centres de la méthode 2 qui avaient été fréquentés. L'addition du poids de chacun des sujets sur le nombre de sujets fournit la proportion devant être appliquée au nombre de clients différents accueillis au cours de l'année de référence selon les statistiques du centre.

Pour la région de Québec, deux des centres n'ont pu être recensés selon l'une ou l'autre des deux méthodes. Dans un cas, la méthode 1 avait été choisie mais les données n'étaient pas suffisamment fiables. Dans l'autre cas, la méthode 2 avait été choisie mais il a été impossible de mettre en place la procédure de collecte de données dans la période de temps fixée. Comme ces deux centres avaient accepté de participer, nous avons fait la meilleure estimation possible pour ces deux centres sur la base des paramètres disponibles et en restant très conservateur.

Méthode utilisée dans les soupes populaires

L'évaluation du nombre de personnes dans les soupes populaires est d'abord basé sur le nombre de repas servis dans chacun de ces centres sur une période de 30 jours selon les statistiques du centre. En plus, un questionnaire a été administré par un interviewer à un échantillon de la clientèle de chacun de ces centres lors de trois journées: une en début, une en milieu et une en fin de mois. La période de collecte de données a débuté en fin septembre et s'est terminée à la mi-décembre 1997. Le questionnaire portait sur l'utilisation des différents centres d'hébergement au cours des 12 derniers mois, sur la fréquentation des autres soupes populaires, sur la fréquence d'utilisation de la soupe populaire où le sujet est interrogé, sur le statut de sans domicile fixe, sur le sexe et sur l'âge. La méthode de calcul à partir de ces informations étant complexe, elle ne sera exposée que dans le rapport final.

Méthode utilisée dans les centres de jour

L'évaluation du nombre de personnes dans les centres de jour est d'abord basée sur le nombre de personnes venues lors de trois journées: une en début, une en milieu et une en fin de mois. En plus, un questionnaire est administré par un interviewer ces mêmes trois journées à un échantillon de la clientèle de chacun de ces centres. Les questions portent sur l'utilisation des centres d'hébergement et des soupes populaires au cours des 12 derniers mois, la fréquentation des autres centres de jour, la fréquence d'utilisation de ce centre de jour, le statut de sans domicile fixe, le sexe et l'âge. La méthode de calcul à partir de ces informations étant complexe, elle ne sera exposée que dans le rapport final.

Validité des données

Le sujet de la validité des données sera traité en détails dans le rapport final, mais il ne peut être passé complètement sous silence ici. Une telle opération de dénombrement prend appui sur des données qui ne sont pas toujours totalement fiables. Il a parfois fallu remplacer des données manquantes par la meilleure estimation possible à partir des paramètres présents. Les données pour les centres d'hébergement sont plus robustes parce qu'elles sont basées sur des données d'admission. Par contre, celles provenant des soupes populaires et des centres de jour prêtent plus flanc à la critique parce qu'elles sont le résultat d'extrapolation à partir de plusieurs paramètres. Certains de ces paramètres ont des biais potentiels pouvant conduire tantôt à une sous-estimation et tantôt à une sur-estimation. Cependant, il est difficile de croire qu'ils vont tous dans le même sens. Bref, nous croyons que les résultats de ce dénombrement représentent une bonne estimation de la réalité avec une certaine marge d'erreur à la hausse ou à la baisse.

**Dénombrement de la clientèle itinérante* dans les centres
d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes
de Montréal et de Québec
1996-97**

2 - MONTREAL : PREMIERS RESULTATS

Direction scientifique du projet
Louise Fournier, Ph.D.
Serge Chevalier, M.Sc.

Coordination des opérations
Micheline Ostoj, M.Sc.

Collaboration spéciale
Malijaï Caulet

Collaboration du Bureau de la statistique du Québec
Robert Courtemanche
Nathalie Plante

Santé Québec

20 novembre 1998

Résultats du dénombrement dans la ville de Montréal

Lors de cette opération de dénombrement dans la ville de Montréal, l'univers des ressources que constitue ce réseau de services a presque totalement été couvert (quelques petits centres ont refusé de participer). Cela représente 43 centres dont 24 fournissent des services d'hébergement avec une capacité d'accueil de 793 lits et 23 fournissent des services de type soupes populaires et/ou centres de jour.

Nous présentons les résultats de manière regroupée pour les soupes populaires et les centres de jour dans la région de Montréal (contrairement à Québec). Si la division entre ces deux types de centres avait un intérêt sur le plan de la méthodologie du dénombrement, elle en a très peu sur le plan de la présentation des résultats. Un grand nombre de centres fournissaient les deux types de services et il semblait que la clientèle de l'un ou l'autre de ces services était à tout fin pratique la même. En conséquence, pour le dénombrement, de tels centres ont été classés comme centres de jour. Ainsi, le portrait du secteur Soupe se trouve en partie tronqué, ce qui enlève beaucoup d'intérêt à une présentation séparée des résultats pour chacun des secteurs.

Tableau M1: Nombre d'itinérants.anzée dans la ville de Montréal selon trois définitions (calcul hiérarchique)

Définitions	Hébergement	Soupes et Centres de jour	Total
Clients	8253	19961	28214
SDF* au cours de la vie	8253	8747	17000
SDF* au cours des 12 derniers mois	8253	4413	12666

* SDF = sans domicile fixe

Les résultats montrent que sur une période d'un an (1996-97), 8 253 personnes différentes ont fréquenté le réseau d'hébergement pour personnes sans abri. À ce nombre, s'ajoute celui de 19 961 personnes qui n'ont pas fréquenté ce réseau d'hébergement mais qui ont fréquenté les soupes populaires et les centres de jour desservant la population itinérante. Ainsi, ce réseau de services presque exclusivement constitué de ressources communautaires accueille annuellement 28 214 personnes.

Par rapport au chiffre de 15 000 itinérants véhiculé depuis une dizaine d'années, le nouveau chiffre de 28 000 (arrondi) itinérants représente une réalité beaucoup plus inquiétante.

Bien sûr, tous ces clients ne sont pas nécessairement sans domicile fixe. Le tableau M1 montre le nombre d'itinérants calculé selon deux autres définitions: 1) en ne considérant que ceux ayant déjà été sans domicile fixe au cours de la vie, le nombre est de 17 000; 2) en ne considérant que ceux ayant été sans domicile fixe au cours de la dernière année, le nombre est de 12 666. Il est à noter que le nombre de personnes dans le secteur Hébergement reste constant peu importe la définition.

Il a été pris pour acquis que l'ensemble des clients qui fréquentent les centres d'hébergement sont sans domicile fixe, ce qui n'est pas nécessairement ou systématiquement le cas mais nous n'avions aucun moyen de vérifier ce qu'il en était. Cependant, il paraît raisonnable de croire que la très grande majorité des clients de ce secteur sont sans domicile fixe ou l'ont été récemment. Dans les secteurs Soupe et Centre de jour, comme nous procédions par entrevues, il a été possible de poser systématiquement la question aux sujets interrogés. Les personnes qui n'ont jamais été sans domicile fixe et qui fréquentent ce réseau de services peuvent être considérées comme étant dans une situation économique très précaire nécessitant le recours à des services de soupes populaires ou de centres de jour.

Une opération similaire de dénombrement avait été réalisée à Montréal en 1988-89, donc environ huit ans avant la présente opération. Malheureusement, la méthodologie ayant été améliorée, seules les données concernant la clientèle des centres d'hébergement sont relativement comparables. Le résultat de cette comparaison montre une certaine stabilité du nombre de clients dans ce réseau de services. En 1988-89, 8756 personnes avaient été dénombrées sur une période d'un an dans ce type de centres, soit 503 personnes ou 5,7% de plus qu'en 1996. Cela ne peut être interprété comme une réelle diminution. D'abord, signalons que de légères différences méthodologiques pourraient expliquer cette différence : 1) la définition de 1996 n'inclut pas les résidents permanents alors qu'elle les incluait en 1988-89 ; nous avons estimé que cela pouvait représenter au moins 440 personnes pour l'année 1995 ; 2) 10 des 24 centres ont opté pour la méthode 2 en 1996 alors que seule la méthode 1 a été utilisée en 88-89 ; actuellement, nous ne pouvons toutefois pas estimer l'impact de l'utilisation de cette deuxième méthode. En 1988-89, 18 centres ont participé au dénombrement ; ces centres comptaient 809 lits plus Dernier Recours Montréal qui sans avoir de lits comme tel accueillait un très grand nombre de personnes pour la nuit. En comparaison, Montréal comptait en 1996 un nombre de lits à peu près équivalent si on ne compte pas Dernier Recours Montréal pour le dénombrement précédent. On ne peut négliger l'effet confondant que peut avoir la disparition de Dernier Recours Montréal entre les deux dénombrements. Pour l'année 1988-89, 2001 personnes avaient été dénombrées dans ce centre dont 1098 ne fréquentaient que ce centre. Ces personnes qui ne fréquentaient pas les autres centres à cette époque seraient-elles en grande partie disparues du réseau d'hébergement au moment de la fermeture de Dernier Recours Montréal ? Si ce centre existait toujours, aurions-nous dénombré en 1996 de 800 à 1000 personnes de plus par exemple ? Cela fait ressortir clairement la limite du résultat d'un dénombrement et la nécessité de ne pas oublier que ce résultat est simplement un indicateur. Un indicateur est comme une photo prise à différents moments ; l'interprétation des changements d'une photo à l'autre reste à faire. D'autres efforts seront faits d'ici la sortie du rapport final pour amener d'autres éléments d'interprétation possibles tels que le marché du logement, l'emploi et la situation économique.

Tableau M2: Répartition de la clientèle itinérante dans la ville de Montréal selon le sexe et l'âge (calcul hiérarchique)

Caractéristiques	Hébergement N=8253	Soupes et Centres de jour N=19961	Total N=28214
Sexe (%)			
Hommes	74,4	78,4	21782 (77,2%)
Femmes	25,6	21,6	6432 (22,8%)
Âge (ans)			
Moyenne	34,6	38,7	37,5
Min.-Max	13-85	11-90	11-90
Catégorie âge (%)			
Moins de 18 ans	4,6	3,6	1099 (3,9%)
18-29 ans	34,3	27,3	8273 (29,3%)
30-44 ans	40,0	34,4	10165 (36,0%)
45-64 ans	18,9	28,8	7318 (25,9%)
65 ans et plus	2,2	5,9	1359 (4,8%)

Note sur le tableau: Tous ces résultats sont des estimations à partir d'échantillons

Le tableau M2 montre la répartition selon le sexe et l'âge de la clientèle des centres de Montréal. Ce réseau de services accueille une clientèle majoritairement masculine : environ 77% sont des hommes et 23% des femmes. Cette répartition selon le sexe est relativement similaire à ce que l'on retrouve habituellement chez des populations itinérantes. Cependant, par rapport au dénombrement précédent (1988-89) dans le secteur Hébergement, la proportion de femmes semble avoir augmenté.

La moyenne d'âge de l'ensemble de la clientèle est de 37,5 ans, la plus jeune personne dénombrée ayant 11 ans et la plus âgée, 90 ans. La moyenne d'âge de la clientèle hébergée n'est pas significativement différente de celle observée dans le dénombrement d'il y a huit ans. Les personnes mineures représentent environ 1100 personnes, soit environ 4% de l'ensemble de la clientèle. Les jeunes de moins de 30 ans (incluant les mineurs) constituent un groupe important représenté par 9372 personnes soit tout près du tiers de l'ensemble de cette clientèle. La clientèle âgée de 30 à 44 ans constitue un peu plus d'un autre tiers de cette population alors que les personnes de 45 à 64 ans en représente un peu plus du quart. Enfin, les personnes de 65 ans et plus constituent environ 5% de cette clientèle.

Discussion

Il apparaît ici nécessaire de bien repreciser ce que ces chiffres disent. Ils disent :

- que sur une année, plus de 8000 personnes à Montréal ont dormi au moins une nuit dans un centre d'hébergement. Parmi ces personnes, plusieurs peuvent n'avoir été hébergées qu'une seule nuit au cours de l'année 1996. Nous n'avons pas encore les chiffres pour Montréal mais pour la ville de Québec, il apparaît que 36% de la clientèle de ce type de centre n'a été hébergée qu'une seule nuit au cours de l'année et 63% aura été hébergée sept nuits ou moins. Par ailleurs, il ne faudrait pas minimiser non plus l'importance de cette clientèle qui ne fera qu'un bref séjour. Il s'agit très souvent de personnes vivant une période de crise et nécessitant une intervention appropriée. Cela tend à briser le stéréotype de l'itinérant chronique qu'on voit et revoit d'un jour à l'autre et d'un centre à l'autre. Ces itinérants plus chroniques ne constituent probablement pas le groupe où il y a le plus d'individus mais très certainement celui qui accapare le plus les services. Ceux-là ont des besoins multiples et nécessitent des interventions soutenues et complexes. Mais qu'en est-il de ces personnes qui ne feront qu'un court séjour et qui semblent finalement les plus nombreuses? Passent-elles finalement inaperçues ou y a-t-il des interventions appropriées à la période de crise qu'elles vivent?
- que sur une année, 20 000 autres personnes ont fréquenté un centre de jour ou une soupe populaire au moins une fois. Parmi elles, 44% ont déjà été sans domicile fixe au cours de leur vie et la moitié de ces dernières l'ont été au cours de l'année de référence. Les autres ont un toit et n'ont même jamais été sans domicile fixe au cours de leur vie. Toutefois, on peut croire que ces personnes sont démunies également. On peut croire aussi que les centres de jour et les soupes populaires jouent pour eux un rôle de prévention de la condition de sans-abri. De la même manière, pour les ex-sans-abri, ce type de centres ne joue-t-il pas un rôle important dans le maintien de la condition de domicilié?

Toutefois, ces chiffres ne disent pas :

- que si vous vous visitez les 43 ressources pour itinérants à Montréal une journée donnée vous pourriez rencontrer 28 000 personnes démunies ou encore 12 000 à 13 000 personnes sans-abri. Cela vous prendrait plutôt un an pour le faire.
- qu'ils sont d'une totale précision mais plutôt qu'ils constituent de bonnes estimations.
- ce qu'il faut faire. Ils sont des indicateurs parmi d'autres pour mieux comprendre la situation de l'itinérance et fournir des pistes sur les actions à entreprendre. Ils doivent servir de bases à la discussion et d'aide à la décision.

**Dénombrement de la clientèle itinérante* dans les centres
d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes
de Montréal et de Québec
1996-97**

3 - QUEBEC : PREMIERS RESULTATS

Direction scientifique du projet
Louise Fournier, Ph.D.
Serge Chevalier, M.Sc.

Coordination des opérations
Micheline Ostoj, M.Sc.

Collaboration spéciale
Maijaï Caulet

Collaboration du Bureau de la statistique du Québec
Robert Courtemanche
Nathalie Plante

Santé Québec

20 novembre 1998

Résultats du dénombrement dans la ville de Québec

Dans le secteur **HEBERGEMENT**, le dénombrement pour la ville de Québec couvre la clientèle de neuf centres disposant d'un total de 180 lits. Dans le secteur **SOUPE**, la clientèle de cinq centres faisait l'objet du dénombrement; un total de 948 sujets ont été interrogés de manière à fournir les informations nécessaires pour évaluer le nombre de personnes éligibles à être comptées dans ces centres. Dans le secteur **CENTRE DE JOUR**, la clientèle de quatre centres faisait l'objet du dénombrement et un total de 221 sujets ont été interrogés. Au total, la clientèle de 15 centres différents a été considérée pour le dénombrement.

Le secteur Hébergement a accueilli au cours de l'année 1996, un total de 2118 personnes différentes. Le secteur Soupe, pour sa part, a accueilli 9387 personnes et le secteur Centre de jour 3260. Comme la clientèle de chacun de ces secteurs est en partie commune, ces chiffres ne peuvent être additionnés. En appliquant le principe de calcul hiérarchique entre les secteurs, il devient alors possible de calculer le nombre de personnes différentes dans l'ensemble des trois secteurs. Ainsi, dans le secteur Hébergement, la totalité de la clientèle est considérée, soit 2118 personnes. Dans le secteur Soupe, seules les personnes qui n'ont pas fréquentées le secteur Hébergement sont comptées, soit 7470 personnes. Enfin, dans le secteur Centre de jour, seuls les clients n'ayant fréquenté aucun des centres des secteurs Hébergement ou Soupe sont considérés; dans ce cas, cela représente 1707 personnes. Ces chiffres additionnés représentent l'ensemble de la clientèle des 15 centres, soit 11295 personnes différentes.

Tableau Q1: Nombre d'itinérants année dans la ville de Québec selon trois définitions différentes (calcul hiérarchique)

Définitions	Hébergement	Soupes	Centres de jour	Total
Clients	2118	7470	1707	11295
SDF* cours de la vie	2118	2921	386	5425
SDF* au cours des 12 derniers mois	2118	1280	191	3589

* SDF = sans domicile fixe

Bien sûr, tous ces clients ne sont pas nécessairement sans domicile fixe. Le tableau Q1 montre le nombre d'itinérants calculé selon deux autres définitions: 1) en ne considérant que ceux ayant déjà été sans domicile fixe au cours de la vie, le nombre est de 5425; 2) en ne considérant que ceux ayant été sans domicile fixe au cours de la dernière année, le nombre est de 3589. Il est à noter que le nombre de personnes dans le secteur Hébergement reste constant peu importe la définition. Il a été pris pour acquis que l'ensemble des clients qui fréquentent les centres d'hébergement sont sans domicile fixe, ce qui n'est pas nécessairement ou systématiquement le cas mais nous n'avons aucun moyen de vérifier ce qu'il en était. Cependant, il paraît raisonnable de croire que la très grande majorité des clients de ce secteur sont sans domicile fixe ou l'ont été récemment. Dans les

secteurs Soupe et Centre de jour, comme nous procédions par entrevues, il a été possible de poser systématiquement la question aux sujets interrogés. Les personnes qui n'ont jamais été sans domicile fixe et qui fréquentent ce réseau de services peuvent être considérées comme étant dans une situation économique très précaire nécessitant le recours à des services de soupes populaires ou de centres de jour.

Ces chiffres représentent une réalité beaucoup plus inquiétante que ce qui était véhiculé pour cette ville depuis plusieurs années. On attribuait pour la ville de Québec un nombre d'itinérants évalué à environ 400. Ce chiffre venait d'un dénombrement sur une journée réalisée en 1992 par Marc Ferland. Évidemment, cette différence ne peut être attribuée à un accroissement mais tout simplement à une période de référence différente : une journée plutôt qu'un an. Le problème est que ce chiffre de 400 était toujours mis en parallèle avec celui de 15 000 pour la ville de Montréal, laissant croire qu'il n'y avait à peu près pas d'itinérants à Québec comparé à ce qu'il y avait à Montréal alors qu'en fait le chiffre de Québec portait sur une période d'une journée alors que celui de Montréal était basé sur une période d'un an.

Tableau Q2: Comparaison entre Québec et Montréal des nombres obtenus pour l'ensemble de la clientèle des trois secteurs de services et selon les trois définitions

Définitions	Québec	Montréal	Rapport Montréal/Québec
Clients	11295	28214	0,40
SDF cours de la vie	5425	17000	0,32
SDF au cours des 12 derniers mois	3589	12666	0,28

Les tableaux Q2 et Q3 permettent de voir en comparaison les données de Québec et de Montréal dans le dénombrement de 1996-97 alors que la méthodologie utilisée était la même dans les deux villes. L'examen de ces deux tableaux montre que le rapport entre les chiffres obtenus à Montréal et à Québec varie en fonction de la définition utilisée ou du secteur de services considéré. Ainsi, selon que la définition utilisée est celle de client ou celle de sans domicile fixe au cours d'une période de 12 mois, le rapport varie de 0,40 à 0,28. Ou encore, selon que le secteur considéré est celui d'Hébergement ou celui de Soupe ou Centre de jour confondu, le rapport varie de 0,26 à 0,46. Cela laisse croire que le nombre total de clients pour la ville de Québec comprend plus de personnes domiciliées qui utilisent les services de ce réseau et que les secteurs Soupe et Centre de jour sont particulièrement fréquentés.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que le rapport 0,28 (SDF 12 derniers mois) et celui de 0,26 (secteur Hébergement) sont très similaires à ce qu'on peut calculer comme rapport entre le nombre d'habitants dans chacune des deux communautés urbaines. En effet, selon le dernier recensement, la communauté urbaine de Québec compte 523,793 personnes et celle de Montréal en compte 1,833,085; cela donne un rapport de 0,29. On pourrait donc conclure que proportionnellement au nombre d'habitants, la ville de Québec compte autant de sans-abri qu'à Montréal.

Tableau Q3: Comparaison entre Québec et Montréal pour la clientèle selon les secteurs de services

Définitions	Québec	Montréal	Rapport Montréal/Québec
Hébergement	2118	8253	0,26
Soupe et Centre de jour	9177	19961	0,46

Le tableau Q3⁴ donne la répartition de la clientèle de l'ensemble des centres (dernière colonne) selon le sexe et l'âge. La lecture de ce tableau montre une proportion beaucoup plus élevée d'hommes que de femmes, ce qui est congruent avec les résultats de la plupart des études concernant les populations itinérantes. Cependant, la proportion de femmes est plus élevée que ce que l'on retrouve habituellement dans la littérature (environ 25%) et que ce l'on trouve à Montréal (environ 23%). Il est à noter que cette proportion varie selon le secteur: 1) le secteur Hébergement comprend 22% de femmes (à Montréal, 26%); 2) ce sont les secteurs Soupe plus particulièrement mais également Centre de jour qui montrent des proportions de femmes plus élevées qu'attendues (à Montréal, ces deux secteurs confondus comprennent une proportion d'environ 22% de femmes). Il est à noter que les proportions hommes-femmes pour les secteurs Soupe ou Centre de jour ne correspondent qu'à la partie de la clientèle éligible à être comptée pour le dénombrement.

L'âge de l'ensemble de la clientèle varie de 12 à 84 ans et la moyenne se situe à 35,3 ans. La proportion de personnes âgées de moins de 18 ans dans l'ensemble de cette clientèle est de 8,3%; le tableau montre également que ces mineurs proviennent principalement des centres de jour, puis des centres d'hébergement et finalement très peu des soupes populaires. Comparé à Montréal, ce pourcentage est pratiquement deux fois plus élevé et en nombre absolu, les clients de moins de 18 ans sont presque aussi nombreux (1099 à Montréal). Les moins de 30 ans (incluant les mineurs) représentent environ 37% de l'ensemble de la clientèle et encore une fois, c'est particulièrement dans les centres de jour qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux. Il est relativement exceptionnel de rencontrer des personnes âgées de 65 ans et plus parmi la clientèle fréquentant ces centres à Québec. Comparé à Montréal, la proportion observée à Québec est au moins deux fois plus faible.

Tableau Q3: Répartition selon le sexe et l'âge de la clientèle des ressources communautaires pour itinérants de la ville de Québec (calcul hiérarchique)

Types de centres Caractéristiques	Hébergement N=2118	Soupe N=7470	Centre de jour N=1707	Total N=11295
Sexe (%)				
Hommes	78,0	58,5	67,2	7169 (63,5)
Femmes	22,0	41,5	32,8	4126 (36,5)
Âge (ans)				
Moyenne	33,9	36,8	30,3	35,3
Min.-Max	12-84	14-84	14-74	12-84
Catégorie âge (%)				
Moins de 18 ans	11,7	7,0	9,5	933 (8,3)
18-29 ans	25,7	25,4	44,9	3209 (28,4)
30-44 ans	42,5	37,9	38,4	4387 (38,8)
45-64 ans	18,1	27,1	7,1	2529 (22,4)
65 ans et plus	1,9	2,6	0,1	237 (2,1)

Note sur le tableau: Tous ces résultats sont des estimations à partir d'échantillons

La clientèle des centres d'hébergement

Pour les centres d'hébergement couverts selon la méthode 1, des analyses ont pu être faites sur la fluctuation de la clientèle en fonction des jours et des mois (voir tableau Q4). Ainsi, au cours de l'année 1996, les six centres concernés ont accueilli quotidiennement entre 43 (une journée en juin) et 90 personnes (une journée en septembre). Le mois où le plus faible achalandage quotidien moyen a été enregistré est janvier et à l'inverse le mois où l'achalandage le plus élevé a été enregistré est septembre. Mai et juin sont les mois où le plus grand nombre de personnes différentes a été enregistré et décembre est le mois où il y en a eu le moins.

Tableau Q4: Fluctuation de la clientèle des refuges de Québec selon le nombre de personnes différentes par mois et selon l'achalandage quotidien

Mois de l'année 1996	Nombre de personnes différentes dans le mois	Nombre moyen de clients par jour (min-max)	
Janvier	235	61,61 (49-75)	98
Février	253	69,90 (52-80)	
Mars	245	62,23 (48-72)	107
Avril	250	65,30 (56-78)	
Mai	279	72,97 (53-82)	
Juin	279	74,27 (43-87)	
Juillet	263	69,90 (52-86)	
Août	267	69,42 (46-84)	
Septembre	261	78,20 (61-90)	
Octobre	269	71,90 (59-84)	
Novembre	248	70,77 (44-85)	109
Décembre	213	65,42 (54-78)	
Moyenne (min-max)	255 (213-279)	69,32 (43-90)	

Dans le tableau Q5, les résultats sur les modes de fréquentation des centres d'hébergement sont présentés. Ainsi, l'on peut observer que 57% des 1842 personnes inscrites dans ces centres ne feront qu'un seul séjour sur une période de 12 mois, que 36% ne seront hébergées que pour une nuit, que 63% seront inscrites pendant sept nuits ou moins. De manière générale, les femmes feront significativement moins de séjours et auront des séjours plus courts que les hommes.

Enfin, il est intéressant de noter qu'un peu plus de 33% de l'ensemble des clients ne fréquenteront qu'un seul centre.

Tableau Q5:

Nombre de séjours, nombre de nuits et nombre de centres fréquentés au cours de l'année 1996 pour l'ensemble de la clientèle des centres d'hébergement (méthode 1) et selon le sexe

	Hommes n=1485	Femmes n=357	Tous n=1842
Nb de séjours(%):			
1	52,1	79,6	57,4
2	16,7	10,9	15,6
3-5	20,9	8,4	18,5
6 et plus	10,3	1,1	8,5
Moyenne	2,6	1,4	2,4
Médiane	1	1	1
Min.-Max.	1-29	1-7	1-29
Nb de nuits (%):			
1	34,2	40,6	35,5
2-3	14,2	19,4	15,2
4-7	11,7	14,1	12,2
8-29	25,3	15,8	23,5
30 et plus	14,6	10,1	13,7
Moyenne	14,7	9,7	13,7
Médiane	4	2	3
Min.-Max.	1-345	1-125	1-345
Nombre de centres			
1	81,3	90,5	83,1
2	16,4	8,7	14,9
3	2,3	0,8	2,0

Différences significatives entre les hommes et les femmes : nombre de séjours $p = .00000$; nombre de nuits $p = .00005$; t-test sur la moyenne du nombre de séjours: $p = .000$; t-test sur la moyenne du nombre de nuits: $p = .000$; nombre de centres : $p = 00016$.

Le tableau Q6 montre le taux d'occupation des lits des centres d'hébergement qui ont été recensés selon la méthode 1. Ces taux sont présentés pour l'ensemble des six centres pour chacun des mois de l'année et pour l'ensemble de l'année. Le taux d'occupation est bas, il est d'environ 50% en moyenne pour l'année. En juillet, s'il apparaît plus élevé ce n'est pas parce qu'il y a plus de personnes mais plutôt qu'il y a moins de lits disponibles.

Tableau Q6: Taux d'occupation des lits des centres d'hébergement de Québec (méthode 1) selon le mois et pour l'ensemble de l'année

Mois	Tous les centres (méthode 1)
Janvier	42,79
Février	48,54
Mars	43,21
Avril	45,35
Mai	50,67
Juin	52,01
Juillet	62,13
Août	55,93
Septembre	54,31
Octobre	49,93
Novembre	49,14
Décembre	45,43
Année 1996	49,65

Discussion

Il apparaît ici nécessaire de bien repreciser ce que ces chiffres disent :

- que sur une année, plus de 2000 personnes à Québec ont dormi au moins une nuit dans un centre d'hébergement. Parmi ces personnes, comme on l'a vu, un peu plus du tiers n'ont été hébergées qu'une seule nuit au cours de l'année 1996 et un peu moins des deux tiers auront été hébergées sept nuits ou moins. Par ailleurs, il ne faudrait pas minimiser non plus l'importance de cette clientèle qui ne fera qu'un bref séjour. Il s'agit très souvent de personnes vivant une période de crise et nécessitant une intervention appropriée. Cela tend à briser le stéréotype de l'itinérant chronique qu'on voit et revoit d'un jour à l'autre et d'un centre à l'autre. Ces itinérants plus chroniques ne constituent probablement pas le groupe où il y a le plus d'individus mais très certainement celui qui accapare le plus les services. Ceux-là ont des besoins multiples et nécessitent des interventions soutenues et complexes. Mais qu'en est-il de ces personnes qui ne feront qu'un court séjour et qui semblent finalement les plus

nombreuses ? Passent-elles finalement inaperçues ou y a-t-il des interventions appropriées à la période de crise qu'elles vivent ?

- que sur une année, plus de 9 000 autres personnes ont fréquenté un centre de jour ou une soupe populaire au moins une fois. Parmi elles, 36% ont déjà été sans domicile fixe au cours de leur vie et un peu moins de la moitié de ces dernières l'ont été au cours de l'année de référence. Les autres ont un toit et n'ont même jamais été sans domicile fixe au cours de leur vie. Toutefois, on peut croire que ces personnes sont démunies également. On peut croire aussi que les centres de jour et les soupes populaires jouent pour eux un rôle de prévention de la condition de sans-abri. De la même manière, pour les ex-sans-abri, ce type de centres ne joue-t-il pas un rôle important dans le maintien de la condition de domicilié ?

Toutefois, ces chiffres ne disent pas :

- que si vous vous visitez les 15 ressources pour itinérants à Québec une journée donnée vous pourrez rencontrer 11 000 personnes démunies ou encore 3 600 personnes sans abri. Cela vous prendrait plutôt un an pour le faire.
- qu'ils sont d'une totale précision mais plutôt qu'ils constituent de bonnes estimations.
- ce qu'il faut faire. Ils sont des indicateurs parmi d'autres pour mieux comprendre la situation de l'itinérance et fournir des pistes sur les actions à entreprendre. Ils doivent servir de bases à la discussion et d'aide à la décision.